



## Décision de télécom CRTC 2008-120

Ottawa, le 16 décembre 2008

### Rapports de consensus du Comité directeur du CRTC sur l'interconnexion

Référence : 8621-C12-01/08

*Dans la présente décision, le Conseil approuve deux rapports de consensus.*

1. Le Groupe de travail Plan de travail (GTPT) du Comité directeur du CRTC sur l'interconnexion (CDCI) a soumis deux rapports de consensus au Comité directeur (CD) du CDCI.
2. Le 17 novembre 2008, le CD a approuvé les deux rapports ci-après et les a transmis au Conseil aux fins d'approbation :
  - GTPT – Rapport de mise à jour final, BPRE053a, 26 septembre 2008 – Mise à jour sur l'accès des ESLC aux systèmes de soutien à l'exploitation des ESLT
  - GTPT – Rapport BPRE067a, 16 octobre 2008 – Rapport sur l'intégration des nouveaux partenaires commerciaux ainsi que Rapport BPGLTPOB10, 16 octobre 2008 – Guide sur l'intégration des nouveaux partenaires commerciaux version 1
3. On peut consulter les rapports sur le site Web du Conseil à l'adresse [www.crtc.gc.ca](http://www.crtc.gc.ca).
4. Le Conseil a examiné les rapports susmentionnés et les **approuve**.

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*